

LE MOT DU PRÉSIDENT

Deux sociétés savantes dominent le microcosme orthodontique aux Etats-Unis : d'un côté l'AAO (American Association of Orthodontists), association de spécialistes et de l'autre l'AOS (American Orthodontic Society) qui regroupe des généralistes ou pédodontistes pratiquant l'orthodontie. Chacune d'entre elles organise séminaires, congrès et défend ses adhérents mais l'AOS se targue d'être la plus grosse association au monde à dispenser des formations en ODF et quand on sait qu'il s'est vendu davantage de fourniture orthodontique aux omnipraticiens qu'aux spécialistes outre atlantique en 2006, on ne peut que prendre toute la mesure du phénomène.

Nous n'en sommes pas là !

Combien de fois, par le passé, ai-je entendu prédire la fin de l'exercice de l'odf en omnipratique, voire son interdiction ? Combien de fois nous a-t-on remis sur la table l'éventuelle création d'un TO de spécialiste ou brandit la menace d'un conventionnement discriminatoire avec ce qu'on appelle désormais l'AMC (assurance maladie complémentaire) ? Uniodf a probablement contribué à éloigner ces menaces en prônant une pratique plurielle de l'orthodontie en France dans le respect de tous : généralistes, exclusifs, spécialistes ou stomatologues ; et nos idées font leur chemin, malgré une opposition parfois virulente et des bastions qui restent difficiles à conquérir. Prenons l'exemple de la CNSD, 15000 syndiqués, le syndicat le plus important de la profession, d'un côté le groupe CNSD des spécialistes en ODF qui se réfugie derrière ses statuts pour refuser un dialogue constructif avec nous, mais de l'autre une invitation à participer à la 1ère Université d'été de ce syndicat qui témoigne d'une considération certaine pour notre association, et qui fut, pour votre serviteur, l'occasion de se rendre compte de l'intérêt que suscitent nos opinions au sein même de la Confédération.

Citons la SFODF, qui compte de plus en plus d'omnipraticiens parmi ses membres mais en tient le nombre secret, allez savoir pourquoi ? Interpellons les sociétés membres de l'ADF qui accepterait bien volontiers notre candidature à condition de ne pas y perdre en représentativité !

Enfin regardons du côté de l'Université qui fait mine de ne pas voir que l'enseignement en odf se limite de plus en plus à l'apprentissage du seul diagnostic. Les résultats de notre enquête sur ce sujet sont édifiants et vont nous permettre de relancer le débat.

Formation de base de qualité et qualité de nos traitements sont les fondements de notre reconnaissance. Lisez les recommandations de l'Assurance Maladie, ouvrez vos yeux sur les rapports existants entre la sphère buccale et la posture et n'hésitez pas à faire sondage qualité dans votre cabinet.

Bonne lecture

Luc Poty

